

# JOURNAL DE MONACO

32 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non  
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ: 25 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés  
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

## ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté . . . . .	42 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne . . . . .	43 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c
Piémont et Etats-Romains . . . . .	43 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche . . . . .	44 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie. . . . .	44 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique . . . . .	47 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France . . . . .	45 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 <sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 17 Juillet 1859.

La nouvelle de la paix nous est parvenue au moment où nous terminions l'article ci-dessous. Les sentiments et les vœux qu'il exprime sont ceux de la population toute entière de la Principauté; à ce titre nous le laisserons tel qu'il a été écrit. La joie de voir la paix assurée et l'idée française si noblement triomphante, n'a pas besoin, d'ailleurs, d'être autrement traduite.

Nous avons enregistré le nom de ceux de nos nationaux qui, faisant partie de l'armée alliée, comptent au nombre des victimes de la bataille de Solferino. D'autres noms auraient pu figurer ainsi dans nos colonnes depuis le commencement de la guerre. D'autres viendront sans doute s'y ajouter d'ici à l'issue de la campagne d'Italie! Si une telle liste est une page douloureuse pour la Principauté, elle est pour elle un honneur, en même temps qu'un témoignage puissant des sentiments et des tendances dont nous sommes l'interprète.

Dans ces derniers temps, l'attention publique a été appelée sur la Principauté, et certaines suppositions en contradiction directe avec les idées du pays, ont cherché à se faire jour. De justes appréciations leur ont été opposées, en dehors de celles que nous avons produites nous-mêmes, et si l'on avait pu contester leur valeur, le sang versé aujourd'hui dans les rangs de l'armée française la consacrerait hautement.

Ce n'est point que nous tirions vanité de ce dévouement de la jeunesse du pays. C'est, en effet, une de nos antiques traditions que de servir les grandes causes et d'offrir nos faibles efforts à l'État qui en a toujours si dignement assuré le triomphe. C'est à l'ombre du drapeau de la France que le pays aime à marcher, et les noms que nous avons cités il y a quelque temps et qui l'ont honoré sous le premier Empire, n'étaient eux-mêmes que les émules d'autres exemples.

Mais on nous accordera le droit de constater que le peuple qui, jouissant du rare privilège d'échapper à l'impôt du sang, ne craint pas de faire le sacrifice de la vie de ses enfants, en faveur d'une nation amie, ne saurait plus noblement mériter la reconnaissance de cette nation et se montrer digne de trouver chez elle des défenseurs, si jamais son indépendance pouvait être menacée.

A ce propos, il importe qu'on distingue nos efforts antérieurs à rappeler les droits du pays et à discuter leur intégrité, des sentiments antipathiques auxquels on chercherait à tort à les assimiler. En réclamant contre des tendances funestes à nos intérêts et que le principe du droit des gens condamne d'accord avec les conventions établies, nous avons simplement songé à nous défendre, non à attaquer. Nous n'avons considéré la conduite du Piémont à notre égard que comme un contresens de sa politique qu'il était de notre devoir de lui signaler. Nous avons dû faire considérer les tendances de cet État, en ce qui nous concerne, dans le présent et dans l'avenir, comme une impossibilité que l'importance de son rôle actuel et la confiance qu'il inspire aux peuples d'Italie, rendent encore plus manifeste. Nous avons cherché à établir de toute la force de notre conviction que pour nous le droit est la loi, et que la Principauté devait attendre la réalisation de cette maxime de tout gouvernement qui s'honore d'idées libérales. Toute notre polémique, enfin, a été de tirer inflexiblement de la faiblesse même du pays à défendre cette vérité, une force de plus à la faire respecter.

Au reste, telles ne sont pas les questions qui doivent nous préoccuper aujourd'hui. Nous croyons en avoir fini avec elles, et le seul point sur lequel puisse se porter dorénavant notre attention, c'est celui des mesures à prendre pour que l'avenir suive régulièrement la voie que le présent lui trace, et rende impossible tout retour d'inquiétudes, toute tentative de provocations semblables à celles que les événements de 1848 ont favorisées. Les années écoulées dans une at-

tente prudente sous le gouvernement si paternel et si ferme de Charles III, ont prouvé à quels efforts stériles doivent aboutir dans le pays des provocations insensées ayant pour but d'amener le désordre et quelle est la force parmi nous de l'amour du Souverain et de la Nationalité.

Nous devons le proclamer hautement; un vœu unanime s'élève de toutes parts; c'est que le Prince obtienne que la France reprenne possession du protectorat qu'elle a si longtemps exercé sur le pays, et qu'en dehors, nous le répétons, des différends survenus entre le Piémont et la Principauté, ses institutions, ses mœurs, son langage, ses sympathies lui font regretter sans cesse depuis 1815. — De ce côté, le doute n'est pas possible. C'est vers la France, qu'avec son attachement pour le Souverain le Pays portera toute sa sollicitude, et si lors de la réorganisation de l'Italie, comme nous en sommes convaincus après les nobles paroles données, toutes les voix sont entendues, si l'équité et le droit se donnent la main, c'est le protectorat français qui devra reparaitre à Monaco.

Nous irons plus loin, et nous n'hésiterons pas à affirmer que si cette protection française pour laquelle la Principauté a toute une religion, devait lui manquer, elle préférerait à un nouveau danger possible de dissidences pour lesquelles elles sent qu'elle n'est point faite et qu'elle tient à écarter avant tout, une indépendance absolue. Son patriotisme, l'esprit d'ordre qui en fait la force, lui donneraient la conviction d'être assez sage pour en savoir jouir, sous la dynastie qui la gouverne depuis neuf siècles.

Mais ses premiers vœux sont pour la protection de la France. Il y a en elle une tradition inaltérable et vivace, à laquelle le souvenir de toutes les grandeurs et de toutes les douleurs de la France est plus ou moins étroitement lié, qui lui fait tirer de sa faiblesse même une sorte de fierté à refléter la grande puissance, et qui, enfin, tenant sans cesse en éveil ses instincts naturels, lui dit qu'en s'en rapprochant elle grandit.

Tous les sentiments du pays se résument dans cette noble ambition. Et la preuve qu'il y a loin d'elle aux mesquines antipathies qu'on pourrait lui opposer, c'est qu'on retrouve l'idée de la Principauté là où est l'idée française, quelque en soit le drapeau, aujourd'hui celui du Roi de Sardaigne, comme celui de l'Empereur.

Nous ne saurions mieux faire ressortir les convictions traditionnelles, qui sont la base de ce sentiment sympathique, et nous espérons que la France elle-même qui sait apprécier tous les élans s'emploiera pour y souscrire lorsque le moment sera venu.

Tel est le vœu général.

## BAINS DE MER A MONACO

### III. (a)

Dès son début, l'établissement peut réaliser la majeure partie de ces conditions exceptionnelles de succès et en offrir les avantages aux baigneurs. — Les alentours du port sont bordés de vastes jardins dont la pente s'élève brusquement jusqu'au pied des montagnes; et cet amphithéâtre couvert d'arbres les plus variés, orangers, citronniers, pins; myrthes et oliviers, et coupé par des champs de géraniums et de violettes, inonde littéralement la plage et la mer de leurs émanations incessantes. Placé entre la mer et cette vallée ombragée, l'établissement s'ouvrirait donc naturellement, d'un côté sur la mer, de l'autre sur une riche campagne, et offrirait aux baigneurs avec l'excellence et le confortable du bain, un abri charmant et tout puissant à en faciliter les bienfaits.

Les constructions de l'ancienne administration avaient été commencées en vue de ce double avantage, et s'il est incontestable qu'un autre emplacement peut également les réunir, il serait néanmoins à désirer, dans l'intérêt d'une prompt organisation et d'une saison immédiate qui profiterait au pays, que l'administration nouvelle fut mise à même d'en tirer parti.

Elles occupent un espace de cent mètres environ. Un vaste corps de bâtiments, parallèle au rivage, présente la maçonnerie presque achevée de trente-deux cabines d'une dimension très-comfortable divisée en deux ailes par un pavillon central. Deux autres pavillons de même grandeur forment les extrémités de ces constructions. En établissant au dessus de ces cabines et de la vaste galerie couverte sur laquelle elles s'ouvrent, un premier étage d'une dimension analogue à celle du rez-de-chaussée déjà construit, on aurait réalisé en très peu de temps, non pas à deux pas de la mer, mais sur la mer même, et se mirant dans ses eaux, l'établissement de Bains le plus confortable et le plus élégant qu'on puisse trouver.

Voici quelles en pourraient être les dispositions :

**Au rez-de-chaussée :**

1° Les salons-cabines des baigneurs s'ouvrant tous sur une vaste galerie couverte dont les extrémités communiqueraient aux trois pavillons;

2° L'administration de l'établissement et un

vaste salon commun de conversation ayant vue sur la mer, dans le pavillon central;

3° Un salon de dames et un restaurant dans le pavillon situé à l'extrémité du côté des dames;

4° Un café estaminet et un restaurant dans le pavillon situé à l'extrémité du côté des hommes.

Une glacière est déjà établie sous la partie du bâtiment affectée au service du restaurateur.

**Au premier étage :**

1° Des chambres meublées pour les personnes souffrantes, s'ouvrant sur la mer, et suivies d'une autre chambre s'ouvrant sur la façade qui donne sur les jardins; l'une et l'autre chambre reliées aux pavillons par un vaste balcon couvert;

2° Une salle de bains chauds dans chacun des pavillons extrêmes; un salon de lecture ou tout autre aménagement dans le pavillon central.

On descendrait de ce côté dans un élégant parterre où des tentes, etc., et un gymnase se trouverait disposés.

— Tel serait le plan de l'établissement à son point de départ.

Et qu'on ne croie pas ces projets réalisables à long délai. En les présentant ainsi, nous ne faisons qu'ajouter par la pensée quelques travaux rapidement exécutables aux appropriations de terrain et aux plans déjà suivis, — et c'est cette année même que pourraient en profiter les touristes.

Une innovation dont ces Bains auraient à coup sûr le privilège exclusif, c'est celle d'un gymnase maritime, faisant pendant au gymnase établi dans les parterres. Des échelles de cordes, des mâts verticaux pour les personnes qui voudraient joindre un exercice actif au bain, des pontons pour les plongeurs, des bouées pour les stations des nageurs, des suspenseurs mobiles et gradués permettant de plonger totalement ou partiellement dans la mer les personnes auxquelles des bains locaux et l'action salutaire du remous seraient recommandés, le tout établi sous la surveillance d'hommes habiles et spéciaux, tel serait l'ensemble des avantages que présenterait cette innovation. Aux bienfaits si vantés de la lame, bien qu'elle apporte souvent, comme nous l'avons dit, des detritus malsains, nous opposons ces immersions dans l'eau mousseuse de la méditerranée, auxquelles, on l'aura vite reconnu; il n'y a pas à la comparer.

Nous arrêtons là nos prévisions pour aujourd'hui. Nous ne voulons parler en ce moment que de l'immédiatement possible, de ce que deux mois peut-être de travaux actifs pourront complètement réaliser.

On comprend de suite que dans le climat exceptionnel de la Principauté, à l'abri d'une anse fleurie dont la végétation tropicale semble étalée pour le plaisir des yeux, le rocher pittoresque couronné par le palais et la ville à droite, les jardins et la montagne au fond, des côtes toujours verts et la chaîne des alpes à gauche, la mer devant soi et son panorama s'étendant jusqu'à la Corse, enfin, les jeux et les distractions vers lesquels à toute heure du jour l'on pourra se diriger, tout contribuera à faire d'un tel établissement un séjour hautement recherché.

Ajoutons un mot au point que nous avons effleuré dans notre précédent article. C'est qu'on trouvera aux Bains mêmes cette nourriture légère et fine qui contribue si efficacement au développement d'une santé solide et ferme, à ces carnations éclatantes de l'Italie que le climat du nord, la vie fatigante de Paris où le séjour monotone de la campagne ne peuvent donner. Les

oursins cette crème d'iode si savoureuse, les murènes à la chair si exquise, les langoustes, les girelles, tous les poissons si estimés des gourmets sillonnent avec abondance les eaux de Monaco, et le plus délicat des appétits y sera sûr du plus confortable et du plus délicat des menus, sans parler des fruits propres au pays et des vins qui s'y trouvent.

Si, cependant, nous voulions jeter un regard au delà de cette réalisation à laquelle nous touchons, il nous serait facile d'entrevoir le développement ultérieur auquel les Bains de Monaco doivent nécessairement atteindre. Une maison de santé est la conséquence nécessaire d'un climat pareil; et nous croyons qu'avant même quelques années un établissement hydrologique devra s'y adjoindre.

En outre de sa plage, en effet, Monaco possède de précieuses sources minérales. — Il est étrange que ce soit les pays les plus richement dotés qui soient les plus longs à être connus, et qu'aujourd'hui seulement se prépare le succès des éléments dont est riche la Principauté.

Plusieurs études ont été faites de ces eaux. Les analyses que nous en connaissons les montrent peut-être trop propres à tout, après les avoir si longtemps laissées propres à rien. De nouveaux et sérieux examens vont en être faits; et il faut reconnaître que si le résultat est ce qu'on l'espère, le pays trouvera un immense avantage à joindre leur traitement spécial à celui des Bains de Mer. — Une chose à remarquer c'est que les monuments romains n'ont pas seulement existé dans la cité du Port d'Hercule et que des ruines, significatives par leur forme et leur agglomération, sont éparses sur la ligne de source même de ces eaux. Quelque éboulement n'a-t-il pas refoulé leurs issues primitives, — la disposition des terrains semble l'indiquer, — et doit-on y attribuer le mélange à des sources simples qu'on croit y constater, nous ne saurions le dire; mais nous signalons de ce côté un champ d'investigation qu'on aura toute raison d'ouvrir et qui pourrait bien devenir pour l'administration actuelle une branche très-sérieuse d'exploitation.

Revenons au présent. L'administration nouvelle, on le voit, tient en main les plus belles chances de réussite. Les hommes habiles et sérieux qui sont à sa tête vont se mettre à l'œuvre et nous pourrions sans doute annoncer promptement la réalisation complète des plans que nous venons de tracer.

## BULLETIN D'ITALIE

### Dépêches particulières

(AGENCE STEFANI)

Paris, 13 Juillet.

VIENNE 14. — Ordre a été donné de cesser immédiatement le recrutement dans les communes.

BERLIN. — La motion prussienne, à la Diète de Francfort, a été retirée, vu les circonstances.

### Deuxième Dépêche.

Paris 15 Juillet.

VIENNE, 15. — L'Empereur est attendu dans la soirée.

Forte hausse des métalliques.

\* \* \*

(a) Voir les numéros 56 et 59.

MILAN, 14. — L'Empereur des Français a été acclamé ici.

Turin 15 Juillet.

A MM. les Intendants-Généraux.

Aujourd'hui, à 5 heures et 3/4, S. M. le Roi est arrivé à Turin avec l'Empereur au milieu des acclamations de la population.

\* \*

Turin 16.

L'Empereur est parti ce matin à 6 heures pour Paris.

Le Roi Victor-Emmanuel l'a accompagné jusqu'à Suze.

\* \*

On lit dans la *Gazette Piémontaise* :

Les Ministres de S. M. ont remis leur démission à S. A. R. le Prince, lieutenant-général du royaume ; ils conserveront leur portefeuille jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

C'est le comte Aresc, sénateur, qui est chargé de sa composition,

\* \*

Les journaux de France annoncent que la présidence du Pape dans la Confédération italienne sera simplement honoraire.

Peschiera et Mantoue feront partie des territoires annexés au nouveau royaume de la haute-Italie.

Bourse de Paris 15 juillet.

Crédit mobilier	825
Victor-Emmanuel	425
Lombard-Vénitien	560

## LE COLONEL DE LA TOUR-DU-PIN

Nous extrayons de la *Gazette de Paris*, l'article suivant qui aura d'autant plus d'intérêt pour nos lecteurs de la Principauté que le Colonel, Marquis de la Tour-du-Pin était par sa mère le petit fils du Prince Joseph de Monaco et que, plusieurs fois, il vint ici rendre visite à nos Princes dont il était aimé et estimé.

Le colonel de La Tour-du-Pin, était un homme d'un caractère antique. Surnommé par les officiers de l'armée le *Latour de l'Auvergne moderne*, il était connu de tout le monde en Afrique, mais surtout des zouaves, qu'il accompagnait habituellement en simple amateur dans toutes leurs expéditions. Mis en traitement de réforme pour cause de surdité complète, de La Tour-du-Pin, qui avait une véritable passion pour la guerre, ne laissait pas manquer une occasion de courir dans tous les pays où il y avait des combats, de la gloire et des dangers. Il avait servi en volontaire dans la guerre du Holstein ; il venait d'obtenir — ce qu'il considérait comme la plus grande de toutes les faveurs — l'autorisation de suivre les colonnes pendant la campagne de Babors, et il se trouvait le jour de l'attaque de Takouchit, avec les zouaves du colonel Cler.

On avait sonné la retraite, et l'extrême arrière-garde se repliait sur la réserve, lorsqu'en se retournant pour examiner ce que faisaient les Kabyles, le colonel Cler, aperçut un homme à cheval sur un piton, exposé d'un côté aux balles kabyles, de l'autre aux balles françaises. Il

crut d'abord que c'était un de ces chefs hardis qui par bravade, tiennent à honneur à arriver des premiers sur les positions abandonnées ; mais bientôt il fut détrompé par un zouave, qui s'écria : « Mais non, c'est le colonel à la *poêle à frire*. » Les zouaves avaient donné ce nom au brave de La Tour-du-Pin, à cause du cornet acoustique nécessité par son infirmité. En effet le lieutenant-colonel des zouaves, en examinant avec attention l'individu toujours perché sur le piton, vit qu'il regardait avec une longue-vue du côté des Kabyles et que des derniers tiraient sur lui. Il était devenu une véritable cible pour les montagnards, placés à quelques centaines de mètres plus loin.

Aussitôt l'ordre fut donné aux zouaves de se porter de nouveau en avant, de faire un retour offensif, d'enlever de gré ou de force l'imprudent observateur, et de l'amener, lui, son cheval, sa *poêle à frire* et sa longue-vue,

De La Tour-du-Pin, troublé dans ses observations sur la portée des fusils kabyles, trouva presque mauvais qu'on vint l'interrompre ; mais l'ordre était formel, il dut obéir à l'enlèvement opéré sur sa personne, et il eut en outre à éprouver les amicaux reproches des officiers et les rires des zouaves.

\* \*

Cet officier supérieur, dont l'amour pour la guerre et pour le danger était poussé jusqu'à la passion, n'avait eu garde de laisser les zouaves s'embarquer pour l'Orient sans les suivre. Les *chacals* du colonel Cler retrouvèrent en Crimée le brave à la *poêle à frire* aussi imprudent que par le passé, et ils purent répéter encore, sans risquer de se tromper, chaque fois que La Tour-du-Pin venait visiter leurs cantonnements : « Allons, allons, il y aura du tabac. »

Il était rare, en effet, qu'il en fût autrement le pauvre officier infirme, réduit à l'état de volontaire, ne laissait échapper aucune occasion de s'exposer aux balles et aux boulets pour voir de plus près les combats qui se livraient de part et d'autre. Il semblait un véritable juge de camp témoin des deux partis dans un duel sur une échelle colossale. On eût dit, en le voyant impassible au milieu du carnage, qu'il était, comme Achille, invulnérable, et n'avait pas même à craindre pour son talon.

Le 26 Octobre, de La Tour-du-Pin, ayant su que le colonel du 2<sup>e</sup> zouaves était de tranchée au point extrême des attaques de gauche, et que pendant la nuit on avait dû commencer les travaux d'approche, travaux à peine ébauchés encore à la pointe du jour, s'était empressé d'aller rejoindre son ami à son poste périlleux. Plusieurs batteries russes placées dans les contre-approches commençaient à être démasquées et couvraient déjà les tranchées françaises de projectiles. Ce fut ce moment que la Tour-du-Pin choisit pour venir s'asseoir tranquillement dans la parallèle et causer avec le colonel Cler sur les opérations futures. Le colonel Cler lui fit observer le danger réel qu'il y avait à rester là, et l'inutilité de braver ce danger lorsqu'on n'y était pas obligé par le service. De la Tour-du-Pin se mit alors à discuter sur le peu d'efficacité du feu de la place. A l'instant même, et comme pour lui donner tort, un boulet vint renverser un sac à terre, et passe entre les deux amis. Autour d'eux, des blessés des morts et les débris de bombes et d'obus indiquaient, au contraire, que les Russes ne perdaient pas la poudre. Malgré toutes ces preuves, il fallut que le colonel du 2<sup>e</sup> zouaves employât presque autant

de force que de persuasion pour faire quitter les travaux à son camarade (1)

\* \*

Dès que l'on fut décidé à opérer contre Malakoff, sur la droite, de La Tour-du-Pin saisit toutes les occasions d'étudier Sébastopol de ce côté, et surtout d'observer ce qui se passait dans le port. Il multipliait dans ce but ses visites au camp du moulin d'Inkermann. — Un jour, le colonel à la *poêle à frire* vint supplier son ami de lui laisser visiter les postes extrêmes. Le capitaine adjudant-major de Lavaissière s'offrit pour l'accompagner jusqu'à une embuscade de nuit abandonnée pendant le jour, parce qu'elle était trop en vue de l'ennemi. Ils partirent. Arrivés à l'embuscade, de La Tour-du-Pin souhaita le bonjour à son compagnon, qui retourna à son service, et s'établit seul, avec sa longue-vue, pour examiner, bien à son aise, la batterie de la *Pointe* et le haut de rade. Lorsqu'il eut terminé ses longues et minutieuses observations, il essaya de regagner la grand'garde la plus rapprochée. Malheureusement il se trompa de direction. Sa vue très-basse et très-mauvaise ne lui permit pas de retrouver le chemin par lequel il était venu. Il fut bientôt complètement égaré, sur un terrain coupé de ravins, plein de ronces, de pierres, et fort accidenté. Il marchait à l'aventure depuis quelques instants lorsqu'à la poussière soulevée autour de ses pas, au sillon tracé dans la pierre et sur le sol par les boulets, il crut reconnaître qu'il s'approchait de la place, et qu'il servait de cible aux batteries et aux tirailleurs russes. Il fit alors volte-face, et il était temps, puis il se laissa guider par le hasard ; au bout d'une heure, il était de retour aux avant-postes français, emportant de l'adresse des Russes la plus détestable opinion car il était arrivé sain et sauf dans les tranchées.

Le 18 juin, le brave colonel d'état major était parti avec les premières colonnes. Il assista en amateur passionné au terrible combat livré par les divisions Brunet et Mayran. Lorsque les troupes françaises, décimées par la mitraille, furent obligées de se replier en traversant de nouveau un terrain découvert, de La Tour-du-Pin s'assit gravement par terre, au beau milieu de l'arène, et attendit que le dernier soldat eût défilé devant lui pour regagner les travaux d'attaque.

Cette fois encore le hasard permit qu'il fut épargné par les projectiles. Mais le jour de la prise de Malakoff, le 8 septembre, ayant voulu suivre la colonne du général Mac-Mahon, il fut frappé d'un éclat d'obus qui lui dénuda la jambe. Transporté à Marseille, il y mourut victime d'une passion singulière, et qui l'avait passé instinctivement, pendant sa vie, sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Le ténébreux et malheureux colonel de la Tour-du-Pin a laissé parmi les soldats un souvenir qui se conservera toujours dans le cœur des Africains et des Criméens. Longtemps encore, dans les veillées du bivouac, on parlera au 2<sup>e</sup> de zouaves du brave à la *poêle à frire*. Un jour sans doute, sa vie servira de texte à quelque légende militaire.

(1) A la bataille d'Inkermann, de la Tour-du-Pin qui se tint constamment au milieu des bataillons du général Bosquet, eut la chance de ne recevoir qu'une légère blessure à la joue.

**Aujourd'hui Dimanche,**  
*et jours suivants s'il y a lieu,*  
à 10 heures du matin, hôtel du Casino  
et sur divers chantiers à Monaco.

**VENTE**  
AUX  
**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
De Meubles, Bois, Pierres, Chariots,  
Outils et Matériel de Construction

L'an mil-huit-cent-cinquante-neuf, le dimanche dix-sept juillet, à dix heures du matin, en vertu d'autorisation contenue dans une Ordonnance du vingt-quatre juin dernier enregistrée, rendu par M. le Juge-Commissaire de la faillite de la Société anonyme des Bains de Monaco, constituée par acte devant M<sup>e</sup> Bellando, notaire, le trente mars mil-huit-cent-cinquante-huit, il sera procédé par les Syndics provisoires de la dite faillite et par le ministère de M<sup>e</sup> Otto, notaire à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'un partie de meubles, consistant en lits, commodes, tables en noyer, armoires, chaises, tapis, lampes, etc. et de matériaux de constructions, tels que poutres, bois, planches, briques, pierres, sable, chaux, ardoises, sept chariots, brouettes, harnais, tonneaux, outils divers, couffins, câbles et cordages, menuiserie, portes croisées, etc., une petite goëlette et ses agrès. Le tout appartenant à la dite Société.

La vente sera faite expressément au comptant. Les frais d'adjudication seront à la charge de l'acquéreur.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 7 au 14 Juillet 1859.  
NICE, b. St-Joseph, c. Delpiano J., m. d.  
ID., b. St-Antoine, c. Bianchi A., m. d.  
ST-RAPHAEL, b. St-Thérèse, c. Médecin A., v.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
du 10 au 16 Juillet 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ÉTAT atmos.
	8 h.	2 h.	6 h.	
10	22 2	24 7	22 5	Beau
11	23 4	25 »	22 7	id.
12	22 5	25 »	23 »	id.
13	23 2	25 2	23 »	id.
14	22 4	24 6	23 4	id.
15	22 5	24 9	23 3	id.
16	23 4	25 »	22 7	id.

**MUSIQUE DE PIANO**

VIENT DE PARAÎTRE

Paris. — M<sup>me</sup> Cendrier, éditeur du Conservatoire impérial, rue du faubourg Poissonnière, 44.

**SALTARELLE**

Pour Piano, par EUSÈBE LUCAS.

PARIS. — Benoît aîné, éditeur, rue Meslay, 31.  
MARSEILLE. — Messonnier père et fils, rue St-Féréol, 73, maison à Paris et à Toulouse, rue St-Rome, 28.

**LES LUGIOLES**

Polka-Mazurka, par EUSÈBE LUCAS.

**MEISSONNIER PÈRE ET FILS**

Rue Saint-Féréol, 73, Marseille.

**MAGASIN DE MUSIQUE  
ET D'INSTRUMENTS**

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de Toiles à peindre,

APPRÊTS POUR FLEURS

Maison à Paris et à Toulouse.

ALPHONSE KARR.

**LES GUÊPES**

Une livraison de 32 pages chaque lundi

**AVIS** Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux **GUÊPES**, revue philosophique et littéraire par ALPHONSE KARR, sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 N<sup>os</sup>) 3 Fr. Six mois . . . 45 F.  
Trois mois . . . 8 » Un an . . . 25 «  
UN NUMÉRO 1 FRANC.

**LIBRAIRIE PAPETERIE**

ANTOINE VATRICAN

ALBUM

du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco

par M<sup>lle</sup> LEOPOLDINA BORZINO.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St-Michel,

MENTON

**BAZAR**

chez Madame Admant  
rue du Milieu.

**LEFRANC** Marchand-Tailleur  
Rue Basse

**APPARTEMENTS  
MEUBLÉS**

A louer au jour et au mois  
Chez M. Claude Olivier rue de Lorraine.

**APPARTEMENTS MEUBLÉS  
AVEC CUISINE**

et  
**CHAMBRES GARNIES**

A LOUER  
Chez Madame Admant, rue du Milieu,  
MONACO

**VOITURES A VOLONTÉ**

POUR  
NICE, MENTON ET LA BORDIGHERA  
JOSEPH SAN-GIORGIO

Rue de Lorraine, à Monaco.

**CHEVAUX ET ANESSES DE LOUAGE.**

**HOTEL  
DES VOYAGEURS**

tenu par  
CLAUDE OLIVIER  
Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine,  
MONACO.

**RESTAURANT NOGHÈS**

Rue du Tribunal.  
SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

**GAÉTAN BARRAL**

COIFFEUR  
Perfumerie de la maison Gellé frères, de Paris.

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

**BLOT** Mécanicien-lampiste  
Rue de l'église  
Répare les lampes Carcel, modérateur  
et autres et entreprend tout ce qui concerne son état.

COMMISSION

FABRIQUE  
de  
**ROUENNERIE**  
F. AUREGLIA  
Rue du Milieu, à Monaco.

**HOTEL DES ETRANGERS**

TENU PAR

**GAZIELLO ANGE**

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

**LE MÉNETSREL**

JOURNAL  
DE MUSIQUE ET THÉÂTRE  
BUREAUX: Rue Vivienne, 2  
Heugel et Comp. éditeurs bis.  
52 numéros par an, 52 numéros de  
Chant, Albums, etc.  
Un an: étranger 36 f. Texte seul 8 f.

**COSTA** Artiste-Peintre  
Donne des leçons  
de Dessin et de Peinture — Rue Ste-Clotilde, 3, à Nice.